

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	26 (1938)
Heft:	536
Artikel:	Les expositions
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263208

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fournitures, et sur la rémunération de l'intermédiaire, ce qui exclut les bénéfices souvent exagérés de ce dernier.

A côté de ces articles essentiels, le projet de loi fédérale en contient encore qui sont destinés à remédier aux autres abus du système actuel du travail à domicile. Par exemple, l'art. 5 stipule l'obligation pour l'employeur de faire connaître à l'ouvrier les conditions selon lesquelles il travaille (affichage des taux de salaires et des délais de livraison, etc.); l'art. 6 interdit le travail des enfants âgés de moins de 15 ans (application bien difficile à contrôler, malheureusement); l'art. 7, s'efforce, en réglementant les délais de livraison, d'empêcher les journées de travail de 14 heures et plus et le travail du dimanche; l'art. 8 exige le paiement du salaire à réception de la marchandise (ce qui est loin d'être toujours la cas!) et interdit les retenues de salaires sauf cas spéciaux; l'art. 16 enfin exige l'inscription des ouvriers à domicile, mesure vainement réclamée depuis des années par tous ceux qui se rendent compte de la nécessité *sine qua non* de connaître cette population flottante si l'on veut lui appliquer des mesures de protection. Enfin, alors que d'autres articles définissent les travailleurs à domicile qui protégera la loi, les articles 21, 22 et 23 en règlent les sanctions visant surtout les employeurs: mille francs d'amende aux contrevenants, interdiction de donner du travail à domicile en cas de récidive, et application des dispositions du Code pénal fédéral.

Ajoutons encore que l'adoption de cette loi par les Chambres fédérales permettra à notre pays de ratifier la Convention internationale sur la fixation des salaires minima dans l'industrie à domicile, adoptée par la Conférence internationale du Travail en 1928, et à l'égard de laquelle la Suisse était forcément restée, faute d'une législation nationale appropriée.

J. GUEYBAUD.

A NOS LECTEURS ET ABOUNNES. — En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An, la parution de notre prochain numéro sera retardée de 8 jours, et reportée au 7 janvier 1939.

Une manifestation suffragiste en France à l'occasion de l'inauguration du monument « A la gloire des mères françaises »

Le mois dernier a été inauguré en grande pompe sur le boulevard Kellermann à Paris, un monument « aux mères françaises ». L'idée est


nous avons retenu la Bise, les Maisons de Pessey, et de bien jolies verreries. Nous avons admiré la force de l'expression rendue à travers un métier qui ne doit pas être facile, dans Jeanne d'Arc et la Beroeuse. Avant Printemps de Mme D. Michel nous paraît être la meilleure de ses huiles. Ses gouaches sont bien intéressantes par leur composition pleine de vie et leur très joli métier.

Jean-Jean de Mme L. Huguenin est très probablement le propriétaire des objets représentés dans la Nature morte en dessous : ce tableau est bien évocateur. Les papiers découpés de Mme A. Perrenoud sont un ingénieux moyen d'expression : La Fille de Jairus et M. François surtout bénéficient de cet art qu'on ne peut plus dire enfantin. Mme A. Mensch expose des boîtes à thé et son Mourir si transparent, si lumineux, Mme Dubois-Favre des paysages de neige dont l'un surtout, l'entrée d'une forêt, est à notre avis un des meilleurs paysages de l'exposition. Avec les Trois Mousquetaires aussi nous baignons dans cette atmosphère hivernale. Les huiles de Mme Baillod-Herzer, indiquées et rendues avec charme, bien que sommairement, sont captivantes ainsi que ses fleurs si brillantes.

La Fillette en bronze et surtout la Paysanne assise en terre cuite de Mme Bolle-Zwahlen sont parmi les meilleurs envois de cette exposition si riche en œuvres sérieusement étudiées et rendues qui témoignent d'un sens artistique remarquable.

Mme Reutter-Junod (Lausanne)

Mme Reutter-Junod, dont les aquarelles figurent à l'exposition récente des Femmes peintres n'avaient pas passé inaperçues, expose à St-Pierre, des huiles, des aquarelles, des dessins consacrés à la montagne, au val Ferret et au val d'Hérens. L'artiste est plus heureuse dans les natures de scènes pittoresques que lorsqu'elle tente de reconstruire la haute montagne. Les troupeaux de moutons agrippés à la pente ou dormant dans la neige, la Valaisanne qui frappe sa faucon, la baleine, la désalpe des génissons à Arolla, la neige qui fond au tout premier printemps à Crans, les foins au val Ferret, sont tout autant de tableaux charmants, finement observés, rendus avec un sentiment agréable de la lumière, des couleurs, avec une discrétion toute féminine.

Cette intéressante exposition restera ouverte jusqu'au 22 décembre.

S. B.

touchante et belle, certes; mais, et comme l'a très bien dit l'Union française pour le Suffrage, n'y a-t-il pas quelque ironie à magnifier par le marbre l'effort maternel en France, quand la carence ou les intrigues des partis politiques opposent encore de telles entraves au plein épousagement de cet effort pour le bien de tous? Voici d'ailleurs le texte complet de cette lettre envoyée à toute la presse:

« L'Union Française pour le Suffrage des Femmes, qui fédère cent-cinquante groupements départementaux, félicite les hommes de cœur qui voulent rendre hommage aux mères françaises, inaugureront dimanche prochain un monument au leur honneur.

« Les mères françaises considéreraient néanmoins comme un geste platonique — et même quelque peu ironique — cette manifestation encouragée par les pouvoirs publics si ceux-ci ne leur accordaient pas simultanément les droits de citoyennes qu'elles réclament au nom de la Justice et de l'intérêt national ».

De son côté, la Ligue française pour le Droit des femmes (Société qu'a présidée jusqu'à sa mort Maria Véron) a fait déposer par une déléguée une couronne sur le monument, avec cette inscription : *Aux mères françaises, subtiles, mais non électriques !*

Une note analogue s'est fait entendre dans de nombreux journaux à travers le pays: *Trop de fleurs...* a écrit le *Nouveliste* du Morbihan; *Des guirlandes, soit, mais de la justice aussi!* a réclamé le *Journal de Colombes*, etc., etc. Et avec combien de raison!

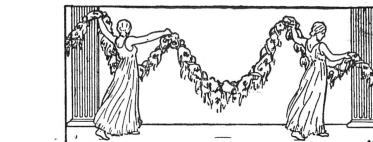
A travers les Sociétés

Pro Juventute à Yverdon.

Pro Juventute avait convoqué sous la présidence de M. J. Rochat, cet automne, à Yverdon, ses principaux collaborateurs de la Suisse romande, à une conférence régionale, pour leur permettre d'échanger leurs expériences, de faire connaissance, et d'écouter différents travaux.

Une soixantaine d'auditeurs entendirent M. A. Bertschi, membre du secrétariat général, exposer par quels moyens Pro Juventute s'efforce de développer chez ses jeunes protégés l'amour du pays, de ses traditions, la solidarité entre cantons. M. Veillard, juge au Tribunal de Police du district de Lausanne, montra les dangers du recul de la natalité en Suisse, le nombre croissant des vieillards à entretenir, les charges financières trop lourdes pour les rares jeunes, la nation privée d'une main-d'œuvre qualifiée, devinant la proie des pays surpeuplés. Il faut créer un état d'esprit favorable à l'enfant.

Mme Chevally, directrice de l'Office social



POUR VOS CADEAUX

BON POUR UN ABOUNNEMENT AU "MOUVEMENT FÉMINISTE"

Offert à
par

Ceux de nos lecteurs qui voudront utiliser ce bon pour offrir un abonnement au Mouvement en cadeau n'auront qu'à le découper pour l'envoyer à la personne de leur choix, et d'autre part à verser à notre compte de chèques postaux N° 1 943, le montant de cet abonnement avec l'indication précise du nom et de l'adresse de la personne à laquelle il doit être servi. (Prix de l'abonnement : 6 fr. pour la Suisse, 8 fr. pour l'étranger.)

d'enfance à Genève, parle de l'aide à l'enfance citadine. M. Wasserfallen vit une belle tâche pour Pro Juventute dans la fourniture des objets indispensables aux petits montagnards. M. Laurent, inspecteur scolaire à Lausanne, fit ressortir que Pro Juventute permet à l'école aux ressources limitées des améliorations très appréciées. M. J. Rochat donna d'intéressants détails sur les soupes scolaires et la distribution de vêtements. M. A. Siegfried parla de l'enfant suisse habitant l'étranger et de la nécessité pour lui de prendre contact avec la mère-patrie en passant ses vacances en Suisse. Mme S. Gavini insista sur la collaboration qui doit exister entre Pro Juventute et Pro Infirmis pour le dépistage rapide des enfants anormaux et déficients. Enfin, Mme Sormani rendit compte des consultations médicales et dentaires à l'école et de l'urgence de leur développement.

B.

en effet parmi les quelques Lausannoises qui, en 1913, se réunirent dans le salon de Mme Widmer pour fonder le Lyceum dont l'activité débute par quelques « timides causeries », la première année. Mais entraîné par sa première présidente, Mme van Muyden, le Club l'année suivante déjà, loua une chambre à l'Hôtel Byron. De la successive-ment il passa à Clos Lilas, à St. Pierre, au Lion d'Or, s'agrandissant à chaque déménagement, pour s'installer cette année à la rue Etraz, dans la maison de sa présidente, où il a trouvé le plein-pied spacieux et le petit jardin si longtemps révélé.

Pendant ces 25 ans, le Club a organisé de nombreuses conférences littéraires et sociales, des concerts et des expositions. Il a encouragé les jeunes artistes, leur donnant l'occasion de se produire. Il a accueilli les isolées, les étrangères, atteignant le but que lui assignent ses statuts : « grouper les femmes qui s'occupent de questions artistiques, littéraires, scientifiques et sociales ». Grâce à ses relations avec les clubs d'autres pays (il existe 40 Lyceum dans 15 pays) il a pu organiser des échanges musicaux internationaux permettant à ses membres d'aller sans bourse délier donner des concerts en Belgique, en Hollande, en Italie, en Allemagne. Suivant son temps avec intelligence, il a donné son appui moral aux revendications féministes, accomplissant sa part, dans le domaine intellectuel qui est le sien, en soutenant celles qui exercent une profession libérale.

Aujourd'hui, après 25 ans, il est fort de 120 membres, toujours accueillant pour celles qui s'intéressent aux questions artistiques et intellectuelles, et peut s'enorgueillir d'un passé qui fut utile toujours et brillant parfois.

Antoinette QUINCHE, av.

(Comptes-rendus retardés faute de place).

Pour les réfugiés

Mme M. R. (Lausanne) « Pour les réfugiés » Fr. 5.—
Mme Ch. J. (Morges) « Pour les réfugiés juifs » 10.—
Mme R. G. (Genève) « Produire tirelire Union universelle, pour les réfugiés sans distinction de race » 3.—
Une chrétienne (La Chaux-de-Fonds) « Pour les réfugiés » 5.—

Total au 12 décembre: Fr. 23.—
Listes précédentes » 193.—

Total: Fr. 216.—

Tous nos remerciements comme ceux du Comité de placement pour les réfugiés à Genève. La souscription reste ouverte.

Petit Courrier de nos Lectrices

plus des échanges normaux qui sont un des facteurs essentiels de la paix que notre pays est le premier à souhaiter.

Sylvie (Genève) à Liseuse (N° 533). — Tout à fait de votre avis. L'étude de Mme Marianne Gagnébin sur Irène Nemirovsky est remarquable. Mais comment peut-on parler d'ennui au sujet de ce talent tragique, singulièrement vif, peut-être négatif, mais poignant et vivant ! Connaissez-vous l'ouvrage d'Adams Beck, A la découverte du yuga ? Votre impression m'intéressera. Pourriez-vous me dire si A l'ombre des monastères thibétains, par Jean Marquès Rivière, est aussi captivant ?

Sylvie à toutes. — Il y a quelques semaines des idées furent échangées sur le moyen de faire de la propagande pour « notre » Mouvement. Je me permets encore une suggestion, soumise au jugement professionnel de la Rédaction et à la bonne volonté des lectrices. Que chaque abonnee reçoive 2 exemplaires du journal au lieu d'un, par exemple au début de janvier, quand l'agitation des fêtes est calmée. Nous nous ferons un point d'honneur d'adresser ce 2^{me} exemplaire à une personne de notre connaissance, susceptible de s'abonner.

Les Expositions

Section neuchâteloise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décoratrices

Les artistes neuchâteloises ont bien de la chance d'avoir à leur disposition pour leur exposition des salles si spacieuses, si bien éclairées du Palais de Rougemont. Aussi est-ce un double plaisir que d'y aller voir leurs œuvres. Plusieurs sont de qualité et presque toutes sont intéressantes, soit par la sujet, la facture ou l'inspiration.

Voici d'abord, dès l'entrée, les pastels très fins, très lumineux de Mme A. Peillon: la *Pointe de Greug*, *Regains* entrent autres. Cette artiste a aussi d'intéressantes sculptures sur bois, un bien joli coffret. Mme Louis Hardier présente des poules bien vivantes et d'un dessin vigoureux. L'importante exposition de Mme J. Lombard, retient longuement le regard et témoigne d'un effort sérieux et persévéraant pour rendre l'impression reçue certainement par l'artiste à la lecture du drame de la Tour de Constance. Nous avons admiré le tableau du Musée du Désert et avons été heureuse de retrouver ici un épisode de la vie héroïque de ces vaillantes femmes. Quelle majesté dans ces attitudes ! et quelle paix se dégage de ce groupe, si lumineux quoique à peine éclairé. Les études, une tête de vieille surtout qui écoute avec tant d'ardeur, une tête de jeune fille aussi sont bien expressives et l'on voudrait s'attarder devant chaque une.

Mme S. Jeannot présente une jeune fille qui se repose délicieusement dans un hamac; c'est frais, lumineux et d'un naturel charmant. Son *Etudiante* est bien à son affaire aussi et nous avons beaucoup goûté ses paysages ainsi que ses exquises fleurs. De l'envoi de Mme B. Schürch nous relevant surtout le tableau intitulé *Devant la Maison*: le portrait plein de vie et de lumière doit être fort ressemblant.

Parmi les fleurs de Mme Clottu, les roses nous semblent les meilleures. De Mme A. Furrez-Denz